

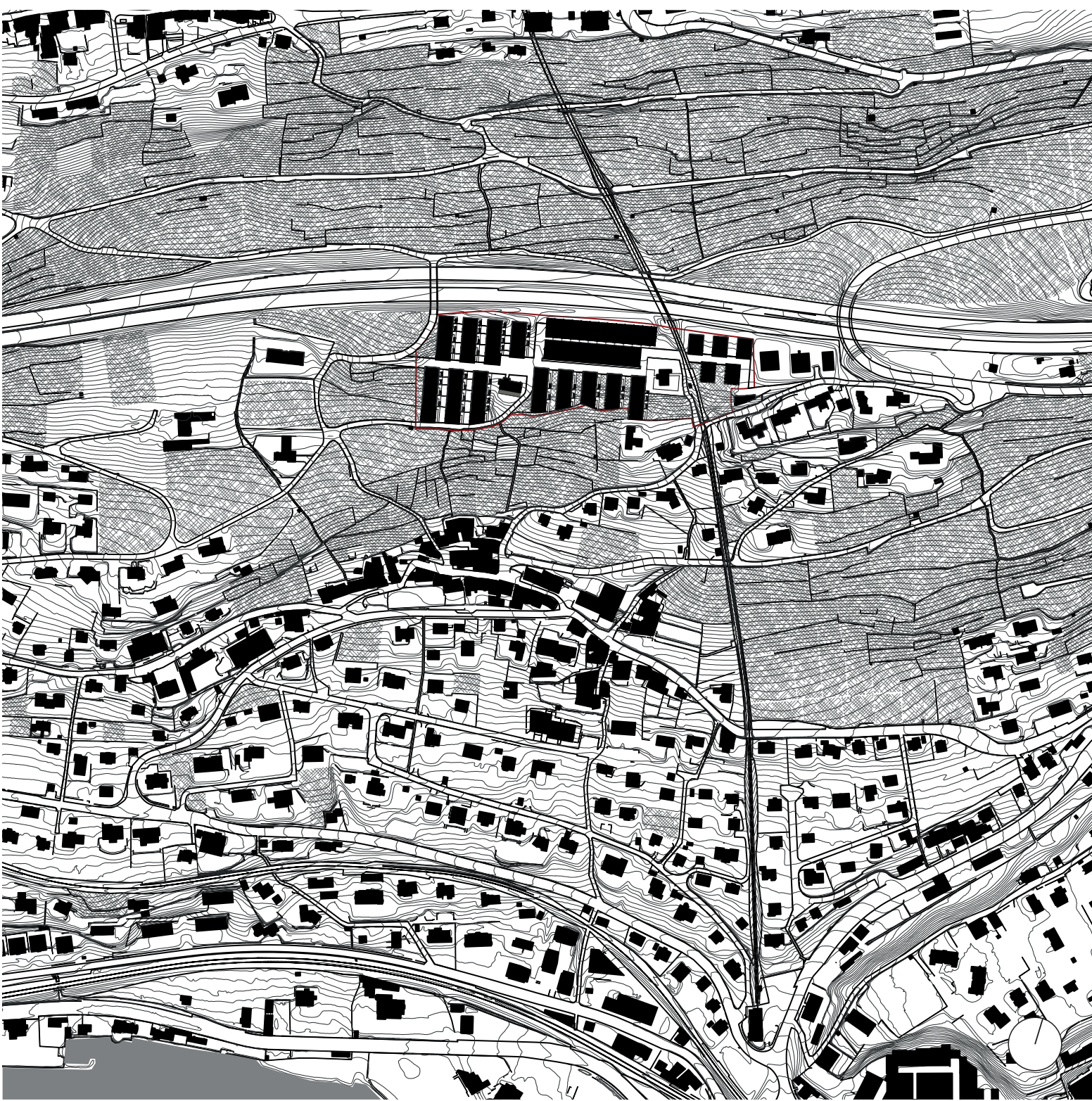
Pour ce projet, nous avons choisi d'utiliser une forme particulière de bâtiment : des immeubles en terrasses. Cette morphologie est adaptée aux sites en pente, permettant d'offrir une certaine qualité de vue et une composition spacieuse des appartements. Chaque étage est constitué d'un seul appartement avec sa propre terrasse privative.

Le quartier s'articule autour d'une rue centrale qui traverse le site. Celle-ci est tenue par nos bâtiments et se transforme en places lors de décrochements dans la ligne directrice. Des escaliers situés sur les côtés des bâtiments permettent d'accéder aux logements.

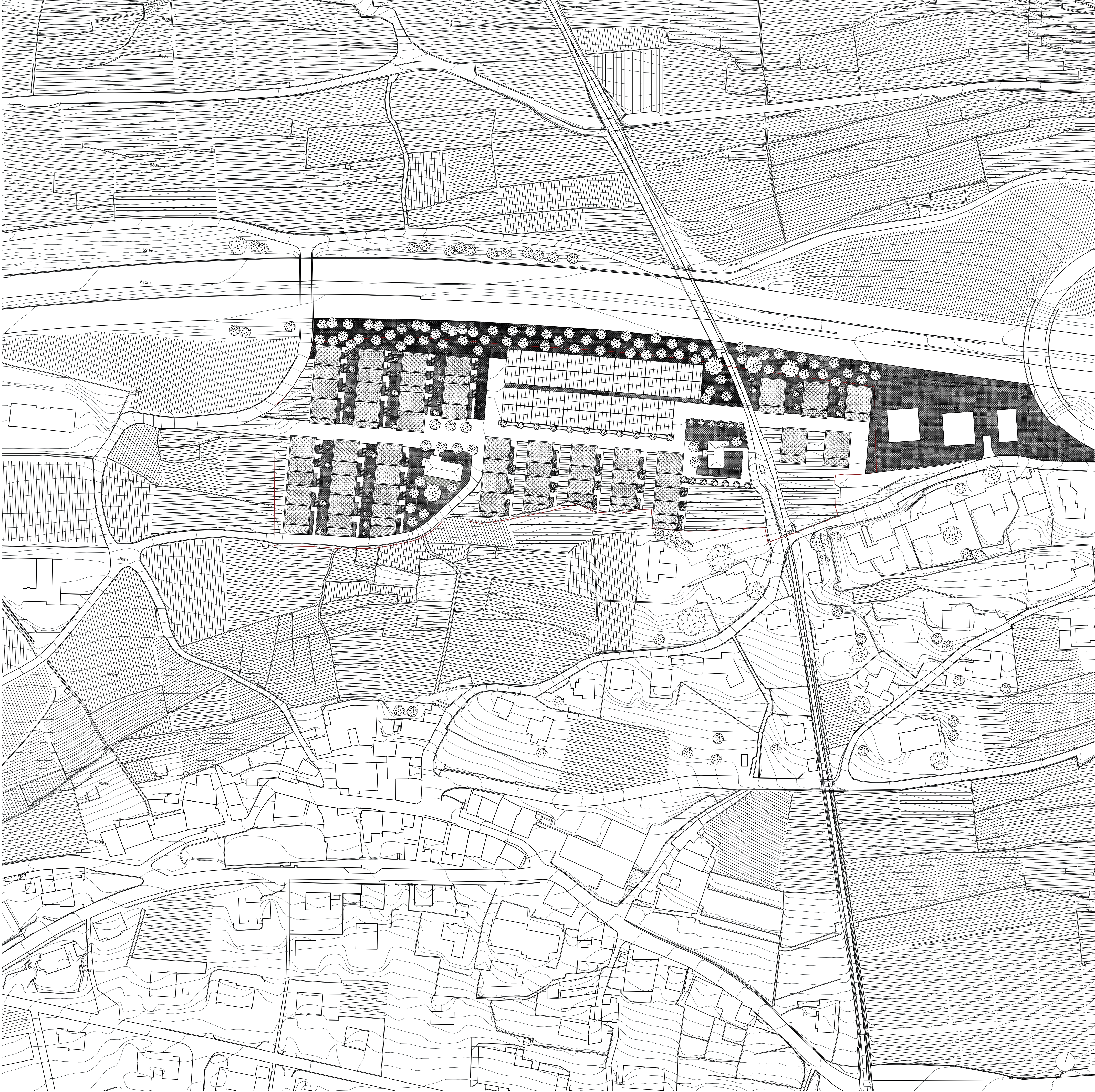
Le site est divisé en trois zones, chacune présentant des typologies différentes qui répondent à des critères d'accessibilité, de pente et d'exposition au domaine public. La partie gauche du site a été conçue avec des jardins privatifs sur le côté et des toitures végétalisées à accès restreint. La zone située à l'avant des serres, étant plus publique, propose des terrasses habitées.

Un thème récurrent dans ce projet est l'utilisation des murs typiques du Lavaux. Nous les avons intégrés pour créer des terrassements sur le terrain et nous les avons fait relier tout le site et s'inviter dans tous les logments.

Reliefs Urbains	Du projet urbain au détail constructif
Vevey 2022 - 2023	Atelier du Prof. Emmanuel REY LAST
Surface constructible (SC)	24'700 m²
Surface brute de plancher (SBP)	16720 m²
Indice brute d'utilisation du sol (IBUS)	0.67
SBP logement	12400 m²
SBP espace «alimentation locale»	2970m²
SBP activités	1350 m²
Exercice	Bâtiment 2
Rendu	24.05.24
Assistant-e	Lufkin Sophie



Plan 1:5'000



Plan 1:1'000